

Réponses relatives à la Chaîne de valeur :

1. Les actions liées à la pêche qui ont été menées sont :

- Contrôle ou développement de la production halieutique ou aquacole :
réalisation de 06 halles à marées, en plus de la réhabilitation de la halle à marée de Bejaia.
- Développement des infrastructures: réalisation de nouveau ports et abris de pêche, dont celui de Thala IGuilef à la Wilaya de Béjaia .
- Accès amélioré aux services, ex: approvisionnement en glace, crédit, fourniture d'équipements:
Programme MINAPECHE/ SERPORT SPA (Ex SOGEPOR/ EGPP).
- Transformation et emballage:
Il existe de nouvelles demandes d'investissement privé.
- Certification/éco-étiquetage:
Certification pour l'exportation des produits de la pêche et de l'aquaculture PPA, en ce qui concerne l'étiquetage un projet pilote est en cours (DIVECO 2/UE)
- Création de valeur ajoutée:
Un intérêt est porter par des associations de pêche artisanale pour la labellisation de leur produits.
- Appui/ prospection de nouveaux marchés ou études de marché:
Des projets sont en cours pour les produits d'aquaculture
- Campagnes de sensibilisation des consommateurs sur le poisson et les produits de la pêche:
C'est une action dédiée à l'aquaculture

2. Les opportunités d'amélioration de la chaîne de valeur qui valent la peine d'être explorées dans le contexte de ce projet :

- Etiquetage et traçabilité
- L'industrie des produits d'aquaculture
- Nouvelles techniques et procédés de transformation des produits d'aquaculture
- Labellisation des produits de pêche artisanale
- Plage d'échouages et aquaculture

3. Les principales contraintes entravant l'amélioration des chaînes de valeur

- Traçabilité
- Gestion du circuit de commercialisation et distribution des PPA

- Engins de pêche importés
- Matière première pour la transformation importée
- Aliments, équipements, médicaments et additifs pour l'aquaculture importée

4. **Les solutions permettant de remédier à ces problèmes sont :**

- Meilleures gestion du circuit de commercialisation
- Traçabilité des PPA (facture, bon de livraison, certificat sanitaire)
- Promotion de l'investissement dans tous les niveaux de la PPA

5. **Les opportunités non liées aux produits de la pêche qui valent la peine d'être explorées, dans le domaine de la pêche artisanale?**

- *Promouvoir le pescatourisme et le ramandage,*
- *Création de coopérative de la pêche*

Réponses relatives aux Pescatourisme

1. Actuellement le pescatourisme n'est pas pratiquée/non opérationnelle à l'échelle nationale.

Néanmoins, des actions ont été menées afin de promouvoir le pescatourisme:

- *Mise en place d'un cadre réglementaire /décret exécutif/commission régionale interministérielle pour cadrer l'activité;*
- *Projet de décret exécutif des Zones de Pêche Réglementées ZPR;*
- *Stratégie du secteur de la pêche/mesure de gestion*
- *Sensibilisation de la profession à travers les chambres de pêche et d'aquaculture*

Des demandes ont été formulées par des pêcheurs, la procédure administrative est en cours.

2. Tourisme balnéaire de façon générale:

- a. Nombre de touristes venant d'autres régions du pays: 2 million estivants
- b. Saison touristique: Juin à septembre
- c. Dépense moyenne: 100 à 150 € / personne par sortie

3. Les parties prenantes de la pêche artisanale s'intéresse à l'activité:

- *Quelques demandes sont en examen par la commission interministérielle*

4. Les obstacles qui freinent le développement ou l'amélioration du tourisme de pêche

- a. *Culturels /environnement peu propice aux affaires*
- b. *Sorties touristiques liées ou non à la pêche sportive/récréative sur les traditions en matière de pêche ou de conchyliculture*
- c. *Ballades en mer non lié à la pêche*

Réponses relatives à l'Aquaculture :

1. Résumé de la politique, du code de conduite et de la gouvernance liés au développement de l'aquaculture

- Plan « AQUAPECHE Algérie 2020 », qui vise la réalisation de 600 projets avec la création de 30.000 postes d'emplois et la production de 100 000 tonnes (toutes filières confondues).
- cinq (05) circulaires ont été élaborées et diffusées au niveau des 48 wilayas. ***Ces circulaires sont caractérisées essentiellement par l'allègement et la décentralisation des procédures administratives et le renforcement de l'accompagnement technique et pratique des investisseurs.***

Les actions ci-après ont été réalisées :

- Indentification de 79 Zones d'Activités Aquacoles (ZAA)
- Signature de la convention CAPA/SAA, relative à la police d'assurance ;
- Signature d'une convention MPRH/BADR, relative à la bonification totale des taux d'intérêt des crédits d'exploitation ;
- Cadre réglementaire relatif à la création des zones d'activités aquacoles (ZAA)

S'agissant de la wilaya de Bejaïa il existe une seule ZAA affectée, à Thaguelmimth, commune de Beni ksila ;

2. Les différentes formes d'aquaculture dans la zone du projet et à l'échelle nationale:

Les filières aquacoles concernées par ce programme à l'échelle nationale sont :

- Pisciculture marine en cage flottantes ;
- Conchyliculture ;
- Creuvetticulture ;
- Pêche continentale ;
- Pisciculture d'eau douce ;
- Algoculture ;
- Aquaculture intégrée à l'agriculture ;
- Pisciculture en cages au niveau des barrages et retenues collinaires.

A Béjaia, une zone d'activité de 20 H est réservé pour recevoir les projets de la pêche et l'aquaculture.

3. la nature de l'aquaculture

Aquaculture marine

au niveau de la wilaya de Bejaïa il existe

- 15 projets d'aquaculture marine
- 3 projets de conchyliculture
- 01 projet de pisciculture en cages flottantes,

Les 04 derniers sont en exploitation et 11 projets restants ont obtenus la concession mais n'ont pas encore démarrés.

Aquaculture d'eau douce :

Pour le développement de la pêche continentale il existe :

- 02 barrages non exploités (empoissonnement du barrage de Tichy haft par 325 000 larves de carpes chinoises et 2000 alevins de mullet);
 - 03 retenues collinaires non exploités (empoissonnement de la retenue d'El Kseur par 125 000 larves carpes chinoises);
 - 131 Bassins d'irrigation dont 35 qui sont en exploitation.
- En matière de formation des agriculteurs une convention a été signée en 2018 entre la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture et la Chambre de l'Agriculture pour former les agriculteurs possédant les bassins d'irrigation et désirant intégrer la pisciculture dans leurs exploitations.
- En matière d'investissement Aucun projet d'aquaculture d'eau douce n'existe malgré les potentialités existantes au niveau de la wilaya de Bejaia (barrages- retenues collinaires- ...).

4. Mode de gestion de l'aquaculture

C'est la gestion intégrée. La politique du secteur encourage l'intégration de l'aquaculture avec les autres activités tel que l'agriculture, le tourisme, pescatourisme...etc.

Réponses relatives à la Coordination interministérielle et Initiatives multisectorielles :

1. Processus de la coordination intersectorielle entre les différents secteurs liés à la pêche

- *Commission Nationale sur la sécurité maritime/Service National des Gardes côte/Transport (Inspection des navires de pêche)*
- *Comité de coordination des secteurs liés à la mer dans le cadre de l'Economie Bleue en Méditerranée Occidentale (13 ministères)*
- *Commission avec les Gardes Côte pour améliorer les opérations de contrôle en mer;*
- *Comité interministériel et avec le ministère de travail sur les métiers pénible*
- *Commission nationale des aires protégées;*
- *Commission de validation des programmes de formation avec le transport*
- *Commission interministériel sur le pescatourisme;*
- *Mise en place du Comité National de l'Economie Bleue « CNEB »/ 13 ministères.*
- *Programme de Surveillance d'Evaluation Intégrées de la mer et des Zones Côtières Méditerranéennes« IMAP »*
 - *Participation à l'atelier de concertation intersectorielle pour la surveillance Nationale des indicateurs associés à la biodiversité et les espèces non indigènes ;*
 - *Contribution à l'enrichissement du projet de rapport d'expertise relatif au Programme de Surveillance et d'évaluations intégrées des indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie.*
- *Le Haut Conseil à la Mer (HCM)*
- *Accès aux Ressources Génétiques et le Partage Juste et Equitable des Avantages découlant de leur Utilisation« APA »*
 - *Participation à la session d'information et de vulgarisation sur la thématique APA ;*
 - *Participation à la journée d'entretien avec l'expert international pour la révision de cadre réglementaire du droit à la propriété intellectuelle découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles,*
 - *Contribution à l'examen du projet de rapport relatif à la révision du cadre réglementaire et institutionnel national relatifs à l'environnement, la biodiversité, la propriété intellectuelle, les droits des utilisateurs et les ressources génétique.*
 - *Participation à l'atelier de formation sur les droits de la propriété intellectuelle en liens avec l'APA ;*
 - *Participation à l'atelier national de formation pour l'implémentation de l'APA.*

- Mise en place des réseaux nationaux de la surveillance du littoral et de l'environnement marin « RESANAL » et « ALPHYNET ».

2. Campagnes de sensibilisation pour promouvoir la pêche artisanale et les secteurs « bleus » connexes:

- Salon de pêche et de l'Aquaculture régional et national
- Journées de sensibilisation organisées par les chambres de pêche et de l'aquaculture;
- Journées de sensibilisation sur le pécaturisme (aux ports de pêche);
- Elaboration de texte réglementaire sur les sites de débarquement aménager pour les produits de la pêche artisanale/ 05 sites d'échouage ont été réalisés;
- Introduction de la pêche artisanale dans loi relatif à la pêche et l'aquaculture
- Opération Ports et Barrages Bleus organisée traditionnellement chaque année depuis 2013.

3. Pour la promotion de l'économie Bleu ont a ;

Au niveau national

- La Direction Générale de la Pêche et de l'aquaculture DGPA est point focal de l'économie bleue. Elle travaille en coordination avec le Ministère de la Défense Nationale, de l'enseignement supérieur, du Tourisme, de l'Industrie, la poste et télécommunication, l'environnement, le transport, les Affaires Etrangères et l'énergie.
- Aussi la DGPA est désignée Point Focal du projet avec l'Union Européenne sur la Planification Maritime Intégrée.

Au niveau local

- Wali et la Direction de la Pêche et des ressources halieutiques

4. La promotion de la pêche artisanale dans une perspective bleu

Au niveau national:

- Direction Générale de la Pêche et des Ressources Halieutiques
- Chambre Nationale de la pêche et de l'aquaculture
- Centre National de la recherche et du Développement de la Pêche et de

Au niveau local

- Direction de la pêche et des ressources halieutiques
- Chambre de pêche

les experts compétents aux niveaux national et local

- Mr MOUALEK/point focal WESTMED/Directeur des Etudes DGPA
- Mr GRIMES Expert chercheur/ENSSMAL
- Mr BACHOUCHE/ chercheur CNRDPA
- Dix experts recrutés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de la pêche et de l'aquaculture.

Par rapport aux Organismes/Institutions :

- *Entreprise de Gestion des Ports et des Pêches « EGPP » ;*
- *Agence de Fréquence des Déchets.*